PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ILES École Curé-Paquim



PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCES-VERBAL de la séance régulière du conseil d'établissement de l'école Curé-Paquin, tenue le lundi 17 février 2020, à 18 h 30, au gymnase du Pavillon Jacques-Labrie, au 88, rue Saint-Nicolas, à Saint-Eustache.

Présences

<u>Sont présents</u>: Christine Desrosiers, Catherine David, Cassandre Charpentier, Emmanuelle Carpentier, Sophie Michaud, Roxane Odam-Labranche, Vanessa Laforest.

Sont absents: Aucun

Public: Charles Béchard, Mélissa Caron, Geneviève Boucher

Autre présence: Josée Brunelle

1. Ouverture de l'assemblée

La séance débute à 18h32.

1.1 Vérification du quorum : oui

2. Parole au public

Aucune question

3. Adoption de l'ordre du jour Résolution numéro CE-19-20/16

Il est proposé par Emmanuelle Carpentier d'adopter l'ordre du jour.

Cette proposition est appuyée par Sophie.

Ajout de points :

- 11.1 Les poux
- 11.2 Courriel des élèves
- 11.3 Pédagogique

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ILES École Curé-Paquim



4. Adoption et suivi du procès-verbal du 3 décembre 2019 Résolution numéro CE-19-20/17

Il est proposé par Cassandre Carpentier d'adopter le procès-verbal.

Cette proposition est appuyée par Vanessa Laforest. **Adopté à l'unanimité.**

Décisions
 Résolution numéro CE-19-20/18

5.1 Critères de sélection d'une direction d'établissement

Cassandre se questionne sur l'ajout d'un point sur la communication. Nous décidons d'ajouter le point 9, Communiquer de façon efficace avec les parents, le personnel, les élèves et les divers partenaires externes.

5.2 Activité sportive, culturelle ou éducatives

Les activités sont acceptées à l'unanimité.

Isabelle Carbonne et Marianne Mainville sortie au moulin Légaré Enseignants de 3° et multi demande pour matériel de science 50\$

Possibilité que Mme Brunelle demande des sous des fonds spéciaux pour pouvoir investir dans la bibliothèque. Emmanuelle demande si le montant peut servir à pallier sur des manques qu'ils pourraient avoir dans l'école. Madame Brunelle, nous informe qu'elle a un budget pour les imprévus du déménagement, cependant elle préfère investir pour les élèves avec l'argent des fonds spéciaux.

5.3 Gala reconnaissance de l'action Bénévole

Le montant cette année est de 55\$ demandé au budget du conseil d'établissement, tous sont en accord pour octroyer la somme. Nous convenons de sélectionner Sylvie Legautl du club des petits déjeuners puisqu'elle est impliquée de façon régulière avec nous même si elle n'a pas d'enfant dans l'école.

6- Budget révisé

Nous avons un budget équilibré, Madame Brunelle présente le document. Le service de garde est surveillé de plus près puisque nous sommes un petit service de garde. Nous sommes en équilibre puisque certaines choses par exemple la conciergerie est attribuée à l'école uniquement alors qu'il travaille aussi au SDG, ce qui nous permet de ne pas être en

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ILES École Curé-Pagnin



déficit. Il faudra sans doute envisager une augmentation sur le prix des dîneurs pour permettre une équité.

7-Parole à la présidente

Christine nomme qu'elle est vraiment contente du déménagement et nous souhaites une belle année 2020

8-Parole au représentant au comité de parents

Cassandre nous informe qu'il y a eu deux réunions. Nous avons jusqu'au 3 avril pour remplir les grilles de l'organisation scolaire. Il y a un peu plus de conférencières qui viennent discuter avec les membres du comité de parents. Les gens s'occupant de la persévérance scolaire, sont ouverts à venir nous rencontrer. Nancy Thivierge, la policière communautaire de la ville est aussi venue discuter et présenter le programme de la cyber sécurité.

9- Parole au personnel de l'école

Vanessa nomme que nous avons tous bien hâte de déménager et d'être tout le monde ensemble. Sophie nomme qu'a Cœur à Cœur ils ont eu un beau carnaval étant apprécié de tous

10-Parole à la direction

Le déménagement débute dès demain avec l'entrepôt. Le 28 février à partir de 15h00, les déménageurs viendront chercher les boîtes à Cœur-à-Coeur. Par la suite, durant la fin de semaine ainsi que le mardi et le mercredi le déménagement se poursuivra. Le 9 et le 10 mars servira à s'arrimer et s'installer dans notre nouvelle école. Christine demande si nous allons avoir une école prête pour le 11 avril ou s'il restera beaucoup de choses à finaliser. Madame Brunelle nous informe que tout va pour le mieux. En théorie, le 9 avril nous devrions entrer dans une école sécuritaire. Tous les parents recevront une lettre avec le fonctionnement du retour de la relâche.

Nous avons gagné 1000\$ avec le concours Croque-Santé, il sera déposé dans les fonds spéciaux.

La fondation Émile-Z Laviolette, nous offre toujours des galettes et des pommes. Nous avons eu une demande pour qu'un parent rédige une lettre, un témoignage afin qu'il puisse avoir une somme de président Choice. Mélissa Caron se propose pour la rédaction de la lettre.

Éventuellement, il aura aussi une demande pour des parents bénévoles à la bibliothèque. Christine propose qu'un courriel soit envoyé aux parents en spécifiant qu'ils ne sont pas obligés d'être parents (on vise les grands-parents aussi)

	×		

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ILES École Curé-Paquim



11. Questions diverses

11.1 Cas de poux

Cassandre se demande pourquoi, les parents ne peuvent pas être avisés des cas de poux à moins d'avoir deux cas dans la même classe. Les parents ne sont pas tenus de nous aviser que leur enfant est porteur de poux. Madame Brunelle précise que c'est une règle du ministère de la santé.

11.2 Courriel des élèves

Cassandre demande ce qu'est le courriel de l'élève et comment y avoir accès. Madame Brunelle nomme que les enfants ont chacun leur code avec le 851 et que le mot de passe est la date de naissance de l'enfant. Il sert plutôt aux élèves de 5° et 6° année.

11.3 Pédagogique

Catherine se demande avec la pédagogique qui a été ajoutée, si une pédagogique sera retirée La réponse est non et que de façon exceptionnelle vu le contexte de notre année, il y a un ajout d'une pédagogique.

12- Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 23 mars 2020, à 18h30.

13- Levée de l'assemblée Résolution numéro CE-19-20/19

Il est proposé par Emmanuelle Carpentier de lever la séance. La séance est levée à 19h52.

Adopté à l'unanimité.

Christine Desrosiers, présidente

Josée Brunelle, directrice

Roxane Odam Labranche, secrétaire de la rencontre